

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00340

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET CENTRE DES SAVOIRS POUR L'INNOVATION 1 (CSI 1) - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

RECU EN PREFECTURE

Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210916-02021091600

DATE D'APPÊCHAGE: 24 septembre 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Jean-Claude FLACHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET CENTRE DES SAVOIRS POUR L'INNOVATION 1 (CSI 1) - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

Le projet de création du « Centre des Savoirs pour l'Innovation » ambitionne d'intégrer à l'enseignement des sciences et techniques une dimension liée à l'innovation et à l'entrepreneuriat pour créer sur le Campus Manufacture des synergies internes et en lien avec le quartier créatif Manufacture Plaine Achille contribuant à sa dynamique d'excellence. Sous maîtrise d'ouvrage de l'Université Jean Monnet et de l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne, le projet se présente sous la forme de 2 opérations immobilières de part et d'autre de la rue Docteur Rémy Annino :

- La première avec la réhabilitation de l'ancien bâtiment des forges de la manufacture d'armes de Saint-Etienne (CSI 1 et CSI 2 tranche 1),
- La seconde avec la construction d'un bâtiment nouveau sur des emprises disponibles rue Docteur Rémy Annino (CSI 2 tranche 2).

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 décembre 2014, Saint-Etienne Métropole a acté une subvention de 2 000 000 € à l'Université Jean Monnet au titre de l'opération « Centre des Savoirs pour l'Innovation 1 ». Bien que la maîtrise d'œuvre ait été retenue dès 2015, la complexité du projet tant sur le plan technique que fonctionnel (rénovation d'un bâtiment ancien au sein d'un ensemble patrimonial protégé et ayant abrité une activité industrielle, nécessité d'un travail de concertation approfondi avec les usagers, adoption de nouveaux modes pédagogiques et de fonctionnement tournés vers l'innovation et l'entrepreneuriat) aura nécessité une période d'études de maîtrise d'œuvre plus longue que prévue. La convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet arrivant à échéance le 31 décembre 2018, celle-ci a fait l'objet d'un avenant en date du 26 juillet 2018 prolongeant la durée de validité de celle-ci au 31 décembre 2022.

La crise sanitaire ayant impacté le calendrier opérationnel du projet, il est nécessaire de prolonger la durée de validité de la convention d'une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2023, par voie d'avenant.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le projet d'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du Centre des Savoirs pour l'innovation 1 (CSI 1) ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne au titre du Centre des Savoirs pour l'innovation 1 (CSI 1) et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal INUM/204112/SAVOI.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Gaël PERDRIAU